

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 10 FEVRIER 2015**

- **début de séance : 19h40**
- **secrétaire : B. FAVARO**
- **present(e) (s) : Ch. DORLODOT, D. DOUYLLIEZ, Cl. DUPONT, B. FAVARO, Ch. BULAT, S. MARELLE, B. ADAM, D. DUQUENNE, Ph. LOISEAU, S. BLAREAU**
- **absent(e) (s) excusé(e) (s) : F. BON**

Approbation du conseil municipal du 13 janvier 2015

A l'unanimité des membres présents, approbation du conseil municipal du 13 janvier 2015

Transfert de compétences SIDEN SIAN « assainissement collectif », « assainissement non collectif », « gestion des eaux pluviales des haut de Flandre »

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le transfert au SIDEN SIAN des compétences « assainissement collectif », « assainissement non collectif » et « gestion des eaux » pluviales urbaines par la communauté de communes des hauts de Flandre sur tout le territoire.

Adhésion au SIDEN SIAN des communes d'Auchy les mines et Haisnes

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion des communes d'Auchy les mines et d'Haisnes à NOREADE : la régie du SIDEN SIAN (Syndicat Mixte d'assainissement et de distribution d'eau du nord) pour la compétence « eau potable ».

Augmentation du loyer du logement de fonction de Mme BATTIST

Augmentation du loyer de Madame BATTIST, indice IRL (INSEE) 3^{ème} trimestre 2014 : 0.47%.

$304.60 + 0.47 \% = 306.03 \text{ € au } 1^{\text{er}} \text{ janvier } 2015$

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité des membres présents.

Travaux supplémentaires route d'Hargnies

Le conseil municipal donne son accord pour la consolidation des travaux sur environ 400m de la route d'hargnies.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la réfection du revêtement de la chaussée en enrobés route d'Hargnies à partir de la sortie du village pour un montant de 35 426.40 € TTC.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents pour le remplacement des caniveaux, sur la chaussée existante route d'Hargnies selon relevé visuel pour un montant de 6816 € TTC.

Le conseil municipal par 9 voix pour et une abstention approuve la réalisation d'un plateau surélevé route d'hargnies.

Travaux de mise en sécurité de l'école

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents pour retenir l'entreprise ARBION pour la pose d'une porte en PVC Blanc pour la salle de l'ancienne école pour un montant de 6005.17 € TTC.

Travaux électricité, alarme incendie

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix de l'entreprise RASSAU pour la mise en sécurité électrique de l'ancienne école. Montant : 4562.72 € TTC.

Questions diverses

- réunion le 26 février 2015 à 10h00, présentation du P.L.U. membres désignés Ch. BULAT, Ch. DORLODOT, B. ADAM, D. DUQUENNE, D. DOUYLLIEZ
- achat de 4 extincteurs pour 648 €.

Fin de séance : 21h35

Le Maire,
Ch. DORLODOT